

Mains libres

Réunion plénière – 22 Août 2007

Etaient présents : Marie-Ange Schiltz, Elisabeth Bourguinat, Anne Iacino, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Patricia Noth, Marie-France Trucchi-Boyer, René Brousse, Charles Lavaud, Van Khoa Bui, Michel Morin, Frédéric Mantuila, Richard Fleury, Gary Drahamani, Arnaud Vignon, Frédérique Colson, Jacques Bouttefort, Régine Nuriec, Bernard Blot, Raymond Daubigie, Sylvie Wicks.

Excusé(e)s : Jeanne Kalt, Josiane Balesi, Gilles Pourbaix, Bernadette Laville, Patrick Roburin, David Weisenburger.

Compte rendu rédigé par : Sylvie Wicks, Arnaud Vignon, Elisabeth Bourguinat.

En début de séance, Raymond nous annonce qu'à partir du vendredi 24 août il va avoir son studio, à Aulnay sous bois : 'enfin un toit' dit-il. Il reste membre du CA et continue ses permanences et la gestion des fournitures, et il s'occupera comme convenu du concours de pétanque.

A cette occasion, Elisabeth soulève une question qui n'est pas urgente mais à laquelle il faudra réfléchir d'ici les élections pour le renouvellement du CA (juin prochain). Dans le collège SDF du CA, souhaitons-nous que puissent être élus des personnes qui ont été SDF mais ne le sont plus, ou seulement des personnes qui sont actuellement SDF, les anciens SDF se présentant au collège ADF ?

Ordre du jour

Elisabeth présente ensuite l'ordre du jour et demande si on aborde la question du règlement en début de séance ou dans les questions diverses. Michel parle de la réunion du 19 juillet et de la note qu'il avait alors rédigée et qui a été simplement résumée dans le compte rendu fait par Françoise. Il avait regretté l'absence d'Elisabeth (elle était en vacances). Il souhaite qu'on traite cette question en premier car lors de cette réunion elle n'avait pas vraiment été réglée. Les membres de la permanence du samedi soir qui ont soutenu sa demande ne sont pas venus ce soir. Il s'associe à eux et souhaite donc qu'on ne discute pas sur le fond, mais qu'on se contente de faire la liste des points à discuter, pour y réfléchir d'ici la réunion de travail qui doit être organisée.

Bernard Blot se demande si le règlement intérieur ne doit pas être abordé dans le CA. Elisabeth suggère que les éventuelles modifications du règlement soient faites à titre expérimental. Et ensuite, si tout se passe bien, on les intégrera dans le règlement.

Nous votons :

- Pour traiter le sujet tout de suite : 9 voix
- Pour en parler à la fin : 4 voix
- Abstention : 3 voix

Règlement intérieur

Pendant la guerre, Michel a connu la délation et ne veut pas voir cela à la bagagerie. Il évoque le commentaire rédigé en rouge dans le cahier, cite la sanction donnée avec le mot 'flagrant-délit'. Il souligne que le flagrant-délit implique un passage en correctionnelle, et qu'il faut donc faire attention au choix des mots. A propos de la note écrite sur le tableau blanc: 'DC mis au banc de la société' (il ne se rappelle plus la formulation exacte), Michel indique que c'est lui qui l'a effacée car on ne peut citer quelqu'un comme ça et il pense aussi aux visiteurs qui pourraient voir ce genre de propos. Pour lui, dans le cahier, il ne faut écrire que le nécessaire et le positif. Il lui paraît indispensable de s'abstenir des détails idiots, des coups vaches etc...

Par ailleurs, il pense qu'il faut nommer un responsable tournant par permanence pour interpréter de quelle façon appliquer le règlement, et cite quelques exemples typiques de ce qui ne doit pas recommencer : les restrictions sur le café, la limitation de l'usage de l'ordinateur à 30 minutes et pas 1 min de plus.

On fait un tour de table par rapport à l'amélioration du règlement intérieur sur les 4 points suivants identifiés parmi les critiques de Michel :

- 1/ Utilisation des ordinateurs
- 2/ Distribution du Café
- 3/ Utilisation du Cahier de Liaison
- 4/ Désignation d'un responsable par permanence

Frédérique est d'accord pour qu'une personne soit désignée responsable pour pouvoir moduler le règlement intérieur. Par contre elle n'a jamais eu de problème avec l'internet et ne comprend pas les avertissements qui ont été donnés dans le cahier. On lui explique que dans le règlement il est prévu qu'il y ait des avertissements lorsque les règles du local informatique ne sont pas respectées, et qu'à 3 avertissements, la personne soit exclue 1 semaine.

Arnaud est d'accord pour qu'il y ait un responsable d'équipe.

Charles pense qu'on ne va jamais finir si on commence à refaire le règlement. Le refaire et le repenser à chaque fois c'est ouvrir la boîte de Pandore et risquer de saper les fondations de la bagagerie.

René pense que si on doit nommer un responsable par permanence, il faut absolument qu'il soit tournant, sinon il vaut mieux y renoncer. Il ne veut pas « d'êtres supérieurs ». On doit être sur un pied d'égalité pendant les permanences. Il trouve dangereuse la proposition de pouvoir « interpréter le règlement ». Certains vont-ils décréter que boire de l'alcool à la bagagerie serait mieux pour la convivialité, ou que proférer des insultes est acceptable ? Il estime qu'il n'y a que des points marginaux sur lesquels on puisse se livrer à une interprétation du règlement. Concernant les ordinateurs, il rappelle que si on a limité le temps d'utilisation, c'est parce que certaines personnes timides n'osent pas demander d'ordinateurs lorsqu'elles voient qu'ils sont tous occupés.

Marie-France demande si le cahier est privé ou peut sortir de Mains-Libres. On lui répond qu'il est strictement privé et ne peut être communiqué à personne à l'extérieur. Marie-France trouve que dans ce cas, ce n'est pas si grave. Elle aimerait que la bagagerie reste comme elle est. Elle souligne que le service apporté va bien au-delà des bagages : c'est un endroit où on peut s'abriter quatre heures par jour.

Philippe dit qu'on n'a pas tout le temps le nez dans le règlement. Il est d'accord avec René sur le fait qu'il y a des personnes timides. Il est pour qu'on dise aux gens, lorsque la _ heure est terminée, qu'ils attendent 10 minutes avant de reprendre un ordinateur. Cela fait 3 réunions d'adhérents qu'on entend parler du règlement, il faudrait aussi prendre du temps pour discuter des projets.

Bernard Dubois dit que le règlement fixe un cadre minimum et qu'après on peut en faire des applications adaptées. Pour les ordinateurs, il préfère qu'on applique la _ heure. Il rappelle que le cahier de liaison a été mis en place pour tenir au courant les équipes en cas de problème. On avait envisagé d'écrire un mail après chaque permanence, mais cela n'aurait pas été pratique. Le cahier de liaison doit servir à donner des informations aux volontaires de la permanence suivante, par exemple que telle personne est venue se renseigner, qu'un tel doit être accepté. Il faut retrouver la fonction originelle du cahier de liaison.

Anne n'est pas opposée à ce qu'on ait un responsable, elle pensait même qu'on en avait déjà un. On a juste besoin d'un arbitre en cas de conflit. On lui explique qu'en réalité, le responsable actuel de chaque permanence n'est responsable que du planning des volontaires, il n'a pas d'autorité supérieure par rapport aux autres.

Marie-Ange est de l'avis de Charles sur le fait qu'il ne faut pas modifier tout le temps le règlement. Elle prend le cas des chiens : d'après le règlement, il faut les museler, mais tant qu'il n'y a pas de problème on ne l'exige pas. Le règlement sert surtout en cas de conflit.

Bernard Blot suggère qu'à l'arrivée d'un visiteur on lui propose un café, de récupérer/déposer ses bagages et d'avoir accès à un ordinateur, ainsi cela facilitera les choses pour les plus timides. S'ils veulent un ordinateur, on les inscrit sur le carnet et ils prennent la place du premier qui a terminé sa demi-heure. Si personne d'autre ne veut d'ordinateur, ceux qui y sont peuvent continuer à s'en servir. Concernant le café, il souligne que, le mardi, il est déjà arrivé d'en jeter. Quant au cahier de liaison, Bernard aime bien le lire, il y a dedans des choses amusantes ; Régine et d'autres sont d'accord.

Régine ne ressent pas d'agressivité particulière le mercredi. C'est peut être en fonction des permanents ? En fin de permanence, elle offre le café restant aux personnes qu'elle trouve à l'extérieur de la bagagerie. Peut-être n'a-t-elle pas le droit ? Marie-France la rassure : plusieurs autres le font. Régine pense qu'elle pourrait tirer un roman du cahier. De temps en temps peut-être faudrait-il « mettre un couvercle » ou régler les problèmes différemment. C'est dommage qu'il y ait des délations dans le cahier. La bagagerie permet d'aider chacun, les SDF et aussi ADF : s'ils sont volontaires, c'est bien qu'ils ont eux aussi besoin de quelque chose.

Raymond voudrait que les polémiques s'arrêtent, et n'a pas écrit un mot sur ce cahier. Il préférerait qu'on cesse d'écrire des idioties.

Jacques trouve que c'est tout à fait normal qu'il y ait des choses interdites. Et trouve que la Bagagerie est très bien faite.

Richard est opposé à ce qu'il n'y ait qu'un responsable par permanence, et dit que tout le monde est responsable. Le café ne doit pas être posé sur la table de derrière mais dans la salle d'accueil. Richard pense qu'on doit laisser le règlement tel qu'il est.

Gary ne veut pas non plus d'un seul responsable, tout le monde est responsable. Les intéressés au changement du règlement ne sont pas là : comment pourrait-on en discuter ? Concernant Internet, il note qu'à l'Agora d'Emmaüs, c'est seulement 15 minutes par personne. Gary trouve qu'il faut un règlement et que si on change d'attitude à chaque permanence, ça va vite devenir impossible.

Elisabeth rappelle que lorsqu'on a monté le projet, on a précisé que le règlement devait être appliqué de la même façon à chaque permanence. Sinon certains bénévoles pourraient faire de la démagogie (« avec moi vous avez le droit de faire ceci et cela ») et les nouveaux arrivants risqueraient de croire qu'ils ont le droit de faire quelque chose et d'être étonnés, à la permanence suivante, qu'on le leur interdise. Nous avons abondamment discuté un grand nombre de points et nous n'allons pas les remettre en question. Par exemple, récemment, deux usagers ont demandé pourquoi ils ne pouvaient pas entrer eux-mêmes dans la salle des bagages. Après l'explication, ils ont compris.

Elle rappelle pourquoi nous avons décidé de limiter la distribution de café : dans certaines permanences, il arrivait qu'au bout de trois quarts d'heure il n'y en ait plus, ce qui était injuste pour ceux qui arrivaient plus tard. Manifestement le nouveau système ne fonctionne pas et il faut donc en changer, mais en gardant à l'esprit que l'objectif n'est pas de limiter pour limiter, mais de faire en sorte qu'il y ait du café jusqu'à la fin. S'il n'y a plus de café au bout de trente minutes, c'est que l'équipe l'a mal géré. Elle indique que par exemple, dans certaines permanences, les responsables limitent le café, mais que trente minutes avant la fin, ils donnent du « rab » à qui en veut. Chaque équipe peut essayer de trouver des solutions pour bien gérer le café, ensuite on pourra adapter celle qui paraîtra la plus intéressante.

Elle rappelle également que la règle des 30 minutes a été mise en place car on s'est rendu compte en regardant le carnet que c'était toujours les mêmes qui utilisaient les ordinateurs. Il faut donner leurs chances aux timides ! Elle trouve excellente la suggestion de Bernard B, de demander aux gens s'ils veulent utiliser les ordinateurs dès leur arrivée dans la bagagerie.

Concernant le cahier de liaison, elle indique qu'il a été suggéré de retirer ce cahier-là sans attendre qu'il soit terminé et de le remplacer par un agenda avec une page par jour. On partagerait la page en deux, pour le matin et pour le soir, ce qui limiterait la place et encouragerait les gens à n'écrire que l'essentiel. On pourrait redemander à Gérard comment ils font à la Soupe St Eustache, puisque c'est à eux que nous avons emprunté cette idée de cahier de liaison. Elle suggère qu'on y mette :

- les noms des personnes qui ont assuré la permanence en précisant si elles ont été à l'heure ou non, car nous devons nous assurer que tout fonctionne bien ;
- les noms de ceux qui prévoient d'être là la semaine d'après (à la date concernée)
- les noms des visiteurs extérieurs (élus, associations...)
- les problèmes éventuels de matériel ou de fourniture, pour alerter Richard ou Raymond
- les idées, suggestions, projets...

Pour éviter le côté « délation » et le côté « lettre anonyme », elle suggère également

- qu'on s'abstienne absolument de citer les noms des personnes (on peut signaler un incident, et on doit le faire si on n'a pas réussi à le résoudre, mais on peut le faire sans nommer la ou les personnes concernées)

- que toute remarque soit signée par celui qui l'a rédigée, ce qui devrait responsabiliser les gens et limiter les commentaires inutiles.

Bilan des permanences de l'été

Elisabeth note que pendant l'été toutes les permanences ont eu lieu et qu'on peut s'en réjouir. Lors de la première évaluation, c'était la question qu'avait posée le maire du 1^{er} : 'Aurez-vous assez de bénévoles pour arriver à ouvrir tous les jours pendant les vacances ?' On a réussi, et on peut dire que pendant l'été, ce sont les SDF qui ont fait tourner la bagagerie, car beaucoup d'ADF étaient absents. Elle propose qu'on fasse le comptage de ceux qui ont tenu les permanences afin de valoriser le rôle des SDF volontaires lors de la prochaine évaluation.

Bernard Dubois précise cependant qu'un grand nombre de permanences ont eu lieu avec 2 bénévoles seulement, et qu'une permanence a commencé avec une demi-heure de retard.

Arnaud rappelle qu'on avait mis en place un responsable de planning pour juillet et août. Il n'a pas été appelé à l'aide et trouve que les responsables de permanences ont très bien géré grâce aussi au travail préalable de Hugues et Jeanne.

René trouve que c'est une belle démonstration de notre capacité à faire fonctionner cette bagagerie, avec une mention spéciale pour les SDF qui ont assuré la plus grande partie des permanences de l'été.

Anne dit que certaines fois, il y a même trop de bénévoles. On lui indique que dans certaines équipes, il est instauré un tour de rôle pour que les gens ne viennent pas s'il y a trop de monde. Régine indique qu'à plusieurs reprises on lui a dit que ce n'était pas la peine qu'elle vienne.

Philippe remercie ceux qui font le ménage le samedi avec lui et Elisabeth propose qu'on les applaudisse : Raymond, Gary et lui-même.

Continue-t-on à noter les horaires d'arrivée ?

Si nous nous sommes astreints à noter les heures d'arrivée des usagers, c'est parce qu'à l'origine nous nous demandions s'il faudrait changer les horaires d'ouverture ou non. Faut-il continuer à le faire, ou considérons-nous que les créneaux horaires choisis conviennent ?

Philippe trouve que les horaires actuels sont très bien. Patricia demande si la bagagerie ne pourrait pas ouvrir plus longtemps en hiver, par exemple de 19h à 22h. Elisabeth précise que cela alourdirait beaucoup la tâche des bénévoles, et que par ailleurs la Ville nous impose une ouverture de maximum 4 heures par jour : elle ne souhaite pas que nous devenions un centre d'accueil de jour, car nous n'en avons ni les ressources, ni les compétences. René trouve que c'est pertinent d'ouvrir à 7 heures car c'est là que le plus grand nombre d'usagers arrivent. Marie-France est levée depuis 6 heures par les pompiers et l'ouverture à sept heures lui convient parfaitement.

Marie-Ange a fait les statistiques : la fréquentation de la permanence du matin est toujours aussi concentrée sur l'ouverture, à 7 heures.

Richard trouve que les bénévoles devraient arriver 10 min avant l'ouverture. Elisabeth rappelle qu'on en a discuté et qu'on n'est pas engagé contractuellement à ce que le café soit prêt à 7 heures : chaque bénévole peut arriver à l'heure qu'il veut du moment qu'il est là à l'ouverture (7h).

De l'avis général, les horaires sont bons, il ne faut pas en changer.

Proposition d'une nouvelle formule pour noter les passages

Elisabeth souligne que pour le moment, nous n'avons pas réussi à prendre vraiment en compte l'une des demandes qui avaient été faites lors de l'évaluation, à savoir le fait de noter combien de personnes venaient sans forcément déposer ou récupérer des bagages, pour mesurer l'importance des « services associés » que nous offrons. Il a été proposé de mettre des petits bâtons pour chaque personne qui vient sans réclamer ses bagages, mais personnellement elle trouve que c'est difficile à faire et elle ne le fait d'ailleurs plus : quand quelqu'un arrive, on ne sait pas s'il va ou non demander ses bagages, et au bout d'un moment on ne sait plus qui on a noté ou non.

Bernard Dubois propose de supprimer la notation de l'heure puisqu'on en a plus besoin et de faire deux colonnes par permanence : une colonne par usager qui entre et une deuxième pour ceux qui retirent leurs bagages. René propose une croix qui peut être entourée d'un rond. Régine dit qu'elle fait déjà ça au club du 3^{ème} âge.

Bernard B propose qu'on note aussi le nombre de visiteurs extérieurs. Marie-France estime que pour les statistiques on ne doit prendre en compte que les chiffres concernant les usagers de la bagagerie et que les visites de personnes extérieures ne doivent pas être décomptées. Il suffit de les noter dans le cahier de liaison.

Michel est gêné que les usagers qui viennent juste dire bonjour, prendre un café ou consulter l'ordinateur soient identifiés. Régine précise que la nouveauté serait de ne plus noter les horaires d'arrivée, mais qu'il est intéressant de noter la présence de tous les usagers qui viennent à la bagagerie, même sans déplacement de bagage. Marie-France précise qu'on doit penser à la longévité de la bagagerie, à ce qu'elle deviendra lors des travaux des Halles : il faut rendre des comptes sur la façon dont elle est utilisée. Marie-Ange précise que Mains Libres n'est pas juste une bagagerie, mais aussi un endroit qui joue beaucoup d'autres rôles pour ses usagers.

Elisabeth précise que les noms ne servent pas à contrôler qui est venu ou non, mais seulement à ne pas se tromper : avec des petits bâtons et en étant plusieurs responsables de permanence, on ne sait plus qui a été noté ou non. De plus elle précise que ces pointages sont convertis en statistiques par Bernard D et Marie-Ange et qu'en aucun cas les informations sur les noms de ceux qui sont venus ou non ne sortent de la bagagerie. Michel retire son objection.

Bernard D suggère de commencer le nouveau système de notation le 1^{er} octobre. Elisabeth propose à Bernard D et Marie-Ange de préparer plusieurs modèles des futurs tableaux de pointage, afin qu'on choisisse celui qui paraîtra le plus simple et efficace.

Bernard Blot demande que les permanents apparaissent dans les statistiques. Marie-Ange présentera les statistiques à la prochaine réunion et trouve qu'il faudrait faire des statistiques sur les bénévoles.

Rapport d'évaluation

Compte tenu de l'ordre du jour chargé, Marie-Ange propose de reporter la présentation des statistiques. La prochaine évaluation officielle étant prévue pour octobre, ce sera intéressant de faire le point juste avant. Bernard D indique que dorénavant, Marie-Ange souhaite lui confier la saisie des statistiques.

Planning des bénévoles

Certains ont suggéré de limiter le nombre de permanences à 2 par personne/semaine, pour que le travail soit mieux réparti et les remplacements plus faciles à assurer. Elisabeth note que nous avons de nouveaux volontaires parmi les SDF, comme Marie-France, Mounir, Philippe M. D'autres, comme Patricia ou Frédéric, ou d'autres qui ont encore un peu de mal à s'intégrer, pourraient également devenir volontaires. Patricia ne se sent pas encore vraiment prête mais elle veut bien essayer.

Bernard D dit qu'il faudrait aussi des volontaires ADF. Il a sollicité le CA pour savoir si l'on pourrait faire appel à France Bénévolat pour qu'il y ait plus de bénévoles mais il n'a pas reçu beaucoup de réponses. Françoise Aba a dit qu'elle trouvait risqué de faire appel à des bénévoles qu'on ne connaît pas, parce qu'ensuite on ne peut rien leur dire. Régine renchérit : au club du troisième âge, elle a parfois des problèmes avec des bénévoles qui n'en font qu'à leur tête et à qui elle ne peut rien dire. Bernard Dubois rappelle que dans notre association, les bénévoles doivent être approuvés par le CA et qu'ils signent comme tout le monde le règlement intérieur, auquel ils doivent se plier. Plusieurs personnes estiment cependant qu'on a suffisamment de bénévoles.

Elisabeth propose qu'à la rentrée, ceux qui font plus que 2 permanences cèdent leurs places. Bernard D souligne que les SDF font plus de permanences que les ADF. Régine précise que les SDF aiment aussi en faire plus, et qu'elle s'est déjà proposée pour faire des remplacements mais qu'on lui a répondu que ce n'était pas la peine.

Bernard Dubois pense qu'il y aura sûrement des échanges à faire entre équipes et que ce sera sans doute plus facile pour les SDF que pour les ADF de changer de jour. Il note qu'au départ, Hugues avait calculé qu'il faudrait 5 volontaires par permanence pour pouvoir fonctionner toute l'année, et qu'en réalité actuellement, il y a certaines permanences avec 5 ou 6 personnes et d'autres avec 3 seulement, ce qui pose des problèmes quand il y a des absents.

Elisabeth propose que pour le planning de la rentrée on s'assure d'abord qu'il y ait 4 personnes pour chaque permanence, et qu'on n'aille jusqu'à 5 personnes que lorsqu'il y en aura déjà 4 partout. Bernard Dubois suggère que les SDF se mettent sur 2 permanences au maximum et s'inscrivent comme remplaçants pour qu'on puisse faire appel à eux en tant que de besoin. On est tous d'accord.

Elisabeth indique qu'elle souhaiterait ne plus faire qu'une permanence fixe, le dimanche matin, et pouvoir se rendre chaque semaine dans une autre permanence tour à tour : elle connaît tous les SDF mais pas tous les ADF car certains ne viennent pas aux réunions, et en tant que présidente elle aimerait bien pouvoir les rencontrer de temps en temps. Cela dit, elle ne voudrait pas donner l'impression de venir « surveiller », donc elle demandera à l'avance l'accord du responsable de permanence.

Préparation de la réunion du CICA du 27 Septembre (18h, à la Salle des Mariages de la Mairie du 1^{er}) sur le thème de "L'aide aux personnes démunies"

Il s'agit d'une réunion publique ouverte à tous, en présence des principales associations du quartier, où chaque association peut poser les questions qui l'intéressent. Elisabeth souligne que ce sera la première fois qu'on abordera la question des personnes démunies en présence non seulement des associations qui leur viennent en aide, mais aussi des personnes démunies, que nous représenterons. Il est donc important d'y aller.

Les questions doivent être transmises 10 jours à l'avance, soit avant le 17 Septembre (cachet de la poste faisant foi). Françoise Aba se chargera de les centraliser (à son retour). Il faut prévoir 5-6 questions environ au maximum. C'est Richard, chargé de nous représenter au CICA, qui les posera.

Concours de pétanque prévu le Dimanche 23 Septembre après midi

Une équipe est déjà constituée, avec Raymond comme responsable assisté de Khoa, Catherine Maufroy et Francis, Régine et François, Jeanne, Bernard Dubois.

D'autres volontaires seraient nécessaires pour l'organisation du concours, la surveillance, la buvette. Se portent volontaires : Bernard B., Marie-France, Gary, Patricia, Philippe D., Richard.

Une réunion de travail est prévue le Jeudi 30 Août à 18h30 à la Bagagerie. Raymond et Régine préciseront ce que l'on peut gagner à ce concours. Arnaud est volontaire pour assister à cette réunion.

Cours d'informatique à la Clairière

Bernard D. a participé à une réunion avec la Clairière, où il a été décidé la reprise des cours avec différents niveaux : les bases (utilisation du clavier, etc...) - messagerie - Word - Excel
Les cours ont lieu le Vendredi de 16h à 18h et doivent commencer le 21 septembre.

Dans un premier temps, on souhaiterait savoir qui est intéressé par les cours de base : Gary, Raymond, Marie-France, Patricia, Frédéric M., Richard sont intéressés.

Prochaine réunion plénière.

Plusieurs personnes préféreraient que ces réunions aient lieu tous les 2 mois. La prochaine réunion aura lieu en Octobre (date, heure et lieu à préciser).

QUESTIONS DIVERSES

Le vide-grenier du Samedi 13 Octobre .

Philippe indique qu'on est à la recherche de tous objets à l'exception des vêtements (sauf chaussures en bon état) .

Gary, responsable du vide-grenier, recherche des volontaires et va organiser le nettoyage et l'étiquetage des objets.

Le "stand équitable" : démarrage en principe le dimanche 7 Octobre

Les personnes intéressées pour tenir le stand sont actuellement au nombre de 7 : il manque donc 1 personne pour pouvoir constituer 2 équipes de 4 (en plus des autres personnes mobilisées pour l'organisation).

Elisabeth précise qu'on est en attente de la décision de la ville pour l'emplacement, que les droits d'utilisation de la "Grosse Tête" pour la fabrication de souvenirs ont été accordés par la veuve de l'artiste, et qu'on attend la réponse du Centre d'Animation pour la cuisine (confection de pâtisseries).

Bernard D. prépare un dossier de demande de subvention à la Caisse d'Epargne ; d'ores et déjà 1000 euros ont été donnés par un commerçant des Halles pour les dépenses de "fonds de roulement".

Repas du Vendredi à St Germain l'Auxerrois : prochain repas vendredi 24 Août

Journée du 17 Octobre d'ATD Quart Monde de Refus de la Misère

Une réunion a eu lieu avec Anne-Sylvie, Richard, Bernard D, Elisabeth, et 2 personnes d'ATD-Quart-Monde. L'an dernier, une équipe avait animé un forum de discussion lors de ce rassemblement au Trocadéro (Françoise, Gary, Redouane, Richard, Bernard D.). Comme l'an dernier, il y aura des sortes d'"arbres" sous lesquels se tiendront les débats. Mains Libres est sollicitée pour présenter un débat sur la participation des SDF à la gestion de l'équipement et plus largement sur la citoyenneté des SDF.

Groupe de Travail sur le Règlement : le Mardi 4 Septembre à 18h30. ATTENTION, lieu inhabituel ! La réunion se tiendra à CERISE, 46 rue Montorgueil, salle du sous-sol : prendre l'escalier situé dans le patio intérieur.

Il s'agira d'une réunion ouverte à tous les adhérents de Mains Libres, portant sur les 4 points qui sont apparus en début de réunion comme les plus importants (distribution du café – attribution des ordinateurs – utilisation du cahier de liaison - rôle du responsable de permanence), pouvant déboucher sur des idées d'expérimentations nouvelles. La majorité des personnes présentes ne souhaitent pas des modifications importantes du règlement actuel, qui a fait l'objet d'un accord général : on pourra en reparler à la prochaine AG, en fonction du résultat des expérimentations.

CA du 11 Septembre

Décisions sur un certain nombre de points, entre autres sur les "expérimentations" proposées le 4 Septembre.

En conclusion

Elisabeth note qu'on peut se féliciter de la qualité de la réunion, qui a permis, en s'écouter les uns les autres, d'avancer sur de nombreux sujets importants.